



CALCUL DES CHARGES SOCIALES SALARIALES ET PATRONALES

PUBLICS CONCERNES	PRE-REQUIS	OBJECTIFS
<ul style="list-style-type: none"> Comptable, responsable paie, cadre gestionnaire ou financier, responsable administratif, responsable RH, responsable d'une association, créateur d'entreprise. 	<ul style="list-style-type: none"> Connaître le calcul d'un salaire mensuel de base 	<ul style="list-style-type: none"> Permettre d'acquérir les principes sociaux et fiscaux les plus récents qui régissent l'établissement de la paie De maîtriser les règles et les techniques de la paie pour calculer les charges sociales.

MOYENS PEDAGOGIQUES	METHODES PEDAGOGIQUES	EVALUATION/VALIDATION
<ul style="list-style-type: none"> Petit groupe : 8 personnes maximum. 	<ul style="list-style-type: none"> Alternance des phases d'acquisition théorique et des phases d'application concrète (ces dernières étant largement privilégiées). Possibilité pour les stagiaires d'enregistrer leurs travaux et/ou des exercices complémentaires sur leur clé USB. Un support imprimé est remis en début de session. 	<ul style="list-style-type: none"> Evaluation tout au long de la formation. Attestation de stage.

DUREE	NIVEAU FORMATION	LIEU
<ul style="list-style-type: none"> 14 heures 	<ul style="list-style-type: none"> Niveau 3 	<ul style="list-style-type: none"> 53 rue de la Varenne SAINT MAUR DES FOSSES

PROGRAMME
<p>Les principes généraux</p> <ul style="list-style-type: none"> Le bulletin de paie. Les différentes tranches de la Sécurité Sociale. La proratisation du plafond et sa neutralisation. Le fonctionnement de l'allègement Fillon. <p>Les cotisations sociales</p> <ul style="list-style-type: none"> La sécurité sociale. La C.S.G. et la C.R.D.S. Les ASSEDIC. La retraite complémentaire. <p>Les statuts particuliers</p> <ul style="list-style-type: none"> Le travail à temps partiel. Le contrat à durée déterminée. Les contrats de formation et d'insertion.